

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2019**

**DELIBERATION N°2019.00332**

**FONDS DE SOUTIEN INCUBATEUR D'ÉVÉNEMENTS - PARTENARIAT SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - SAINT ÉTIENNE TOURISME ET CONGRES**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 55

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
M. Marc ROSIER donne pouvoir à M. Christian FAYOLLE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Guy FRANCON, M. Roland GOUJON, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

Le 24 septembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20190912-D20190033210

DATE D'AFFICHAGE :20190924

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2019**

### **FONDS DE SOUTIEN INCUBATEUR D'ÉVÉNEMENTS - PARTENARIAT SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - SAINT ÉTIENNE TOURISME ET CONGRES**

#### **CONTEXTE**

La stratégie touristique de Saint-Etienne Métropole s'appuie prioritairement sur le développement du tourisme d'affaires. A ce titre, le « Convention Bureau de l'Office de Tourisme » assure une fonction de porte d'entrée pour les organisateurs d'événements. Son action prévoit de cibler des colloques, congrès et salons en lien avec les thématiques d'excellence du territoire que sont la santé et la prévention, le numérique, le manufacturing.

Un dispositif de soutien à l'émergence de ces événements, « Incubateur d'Événements », a été mis en place par délibération du conseil de Communauté du 29 septembre 2016. L'objectif poursuivi est d'ancrer ces événements sur la métropole en les installant durablement afin de tirer parti du double bénéfice lié aux retombées économiques et à l'image spécifique portée par ces secteurs innovants. Ce dispositif permet ainsi aux acteurs détenteurs des savoir-faire, œuvrant quotidiennement dans les entreprises et fédérations et qui ne disposent ni du temps nécessaire, ni des compétences requises à l'élaboration et à la gestion de ce type de manifestation, de bénéficier d'un appui.

Afin de porter ces actions, l'Office de Tourisme de Saint-Etienne assure l'animation et la gestion d'un fonds de soutien qui permet d'accompagner financièrement et en ingénierie les porteurs de projet durant les phases de conception et de lancement de nouvelles manifestations. Ce fonds de soutien est abondé par Saint-Etienne Métropole mais peut également être soutenu via un co-financement public et/ou la participation d'entreprises.

Le processus de détection et d'accompagnement mis en œuvre est le suivant :

- en lien avec l'Office de Tourisme, Saint-Etienne Métropole identifie les porteurs de projets,
- le « Convention Bureau de l'Office de Tourisme » accompagne les porteurs de projet, avec l'appui de St Etienne Métropole, dans le montage des événements (pilotage et coordination des experts pour l'élaboration des contenus, échanges avec les structures réceptives, notamment Saint-Etienne Evénements ...,
- les 2 structures apportent leur appui au porteur du projet sur l'élaboration du budget et du plan de communication et facilitent les mises en relation pour les questions de diffusion, de logistique,...
- les événements présentés et retenus en Comité de Pilotage Tourisme d'Affaires sont accompagnés financièrement par le fonds de soutien.

#### **BILAN**

Il est rappelé les objectifs poursuivis :

- 1 à 2 événements à créer et stimuler pour la période du partenariat,

- 1 à 3 événements tournants à attirer sur le territoire (minimum 300 participants par événement pour les premières éditions, minimum 500 pour les suivantes),
- audience nationale, voire internationale,
- pérennisation de l'événement sur le territoire avec perspective d'autonomie financière après 3 éditions.

A l'issue de la première convention triennale pour 2016-2017-2018, nous pouvons dresser le bilan suivant:

**a) Actions menées**

- Recensement des événements en lien avec les thématiques leaders et veille auprès des clusters, têtes de réseau,
- Répertoire des acteurs du territoire

**b) Rencontres avec des porteurs de projets :**

- C.H.U Saint-Etienne, Manutech, CETIM, ViaMéca, Télécom St Etienne, Pôle Eco Conception, Digital League, Minalogic, Ecole des Mines, chercheur laboratoires LIBM, CCI, Eovi ...

**c) Démarchage de 24 événements tournants :**

- 10 classés sans suite en raison d'une capacité d'accueil insuffisante ou d'un nombre de participants trop faible (exemple : Journées d'Oncologie Thoracique, Fédération d'addiction, Fragilité du sujet âgé et prévention, de la perte d'autonomie, Collège National des Cardiologues,...)
- 14 en stand-by (exemple : Réseaux de cancérologie, Psychologie & Neurologie de Langue Française, Institut Maîtrise Des Risques,...)

**d) Accompagnement à la création ou au développement d'évènements:**

- Rencontres Mondiales Logiciels Libre en 2017, 100 nuitées
- Manufacture des Surfaces – Biennale 2018 : 2 jours, 300 participants, 200 nuitées, audience nationale (Manutech & ViaMéca)
- Colloque Eco Design (2018) : 2 jours 1/2, 350 participants, 300 nuitées, audience nationale (Pôle Eco-conception).
- Click & Shop dont la première édition s'est tenue le 18 octobre ; la 2<sup>ème</sup> est programmée sur 2 jours les 17-18 octobre 2019 : 300 personnes sur la journée, de niveau régional
- Acquis sur le territoire en 2019 : Kiné France Prévention (24-25 mai 2019 – 200 participants, niveau national) et Innovez dans les implants - salon Orthomanufacture (9-10 avril 2019)
- à venir : le Congrès de la Société de Biomécanique, du 25 au 27 octobre 2021, jusqu'à 300 participants par jour

## PERSPECTIVES

Au regard des résultats obtenus, il est clair que ce partenariat favorise une démarche ambitieuse qui permet de consolider les événements créés et ceux ayant un impact dans le rayonnement de notre territoire. Ces projets de congrès, salons ou colloques valorisent ainsi la capacité à entreprendre et à créer de notre territoire, de ses acteurs et de leur excellence industrielle et scientifique.

Il convient de poursuivre la dynamique entreprise en matière de :

- stratégie et de plan d'actions à l'aide des outils de gestion et de suivi de projets mis en place,
- veille et benchmark sur les modèles économiques et scientifiques des événements fixes et tournants,

- identification des spécialistes et organisateurs d'événements,
- rédaction d'un argumentaire à destination des porteurs de projets,
- prospection des événements à attirer sur le territoire pour les années 2019-2020 et 2021.

**Ainsi dans la perspective de la nouvelle convention partenariale pour la période 2019-2021 et considérant la demande de subvention de l'Office du Tourisme et Congrès de Saint-Etienne Métropole, le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **attribue une subvention de 50 000 € pour l'exercice 2019 à Saint-Etienne Tourisme et Congrès, au titre du dispositif « Fonds de soutien Incubateur à Evénements » ;**
- **approuve le projet de convention triennale 2019-2021 correspondant ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention et toutes pièces nécessaires à la résolution de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur : INUM-657382 Dest-SUFLI.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU